Euro digital : la réponse de la BCE à la révolution du paiement

César Almecija Pierre Louisot 29 juin 2021

Les cryptomonnaies sont de plus en plus populaires auprès du grand public et les solutions de paiement privées digitales se multiplient : la frontière entre le rôle des acteurs privés et celui des Etats vis-à-vis de la monnaie devient plus floue. Cependant, la monnaie revêt d'une dimension souveraine, qui en fait une chasse gardée des Etats depuis plusieurs siècles : à titre d'exemple, la Banque de France dispose du monopole d'émission de monnaie depuis 1803.

Au travers de la publication en octobre dernier d'un rapport ébauchant les contours d'un potentiel euro digital [1], la Banque Centrale Européenne (BCE) vient donc réaffirmer la place qui est la sienne dans un environnement monétaire en pleine effervescence. En se positionnant sur le segment du paiement digital afin d'encadrer ses disruptions, la BCE lui concède une place nouvelle dans le système monétaire européen, ce qui ne peut se faire sans perturber les acteurs traditionnels du paiement.

Portrait des nouveaux acteurs privés de paiements digitaux

Les cryptomonnaies jouissent aujourd'hui d'une notoriété qui ne fait que croître. A titre d'exemple, le nombre d'utilisateurs du Bitcoin est passé de 13 millions début 2017 à plus de 55 millions au dernier trimestre 2020, ce qui fait de ces cryptomonnaies de potentielles concurrentes des monnaies étatiques.

Cependant, l'histoire de la monnaie nous enseigne qu'un actif doit posséder un certain nombre de caractéristiques pour se revendiquer comme telle. Dès le IVème siècle avant J.-C. Aristote listait les propriétés suivantes : il doit *a minima* pouvoir servir d'unité de compte, de réserve de valeur, et d'intermédiaire dans les échanges. Or c'est ce dernier trait qui fait défaut à ces cryptomonnaies : dans le cas du Bitcoin par exemple, sa valeur a diminué de 13% le 11 mai dernier [2].

Pour pallier cet inconvénient, une autre famille de cryptomonnaies s'est développée : les stablecoins. Ces dernières ont la particularité d'être indexées sur d'autres valeurs, et notamment des devises, ce qui en fait des concurrents plus probables aux monnaies institutionnelles. C'est par exemple le cas de Diem (ex-Libra), la cryptomonnaie de Facebook, encore en projet, mais amenée à être adossée à un panier de devises.

Ainsi, les cryptomonnaies « traditionnelles » sont plutôt à considérer comme un investissement, alors que les stablecoins partagent la relative stabilité des monnaies étatiques. Néanmoins, une caractéristique commune à toutes ces cryptomonnaies est de pouvoir potentiellement offrir des services totalement confidentiels. Elles courent donc le risque d'être impliquées dans la réalisation d'activités illégales.

En parallèle, on assiste au déploiement de solutions de paiement privées qui ont pour objectif principal de simplifier les paiements et de proposer des substituts digitaux aux virements et aux espèces. De nombreux acteurs se positionnent sur ce marché. Des start-ups comme la fintech française Lydia qui compte plus de deux millions d'utilisateurs en France [3], les GAFA avec les solutions de paiement de Google et Apple, mais aussi le géant chinois Tencent dont le service WeChat Pay est déjà utilisé par plus de 40% de la population chinoise [4]. Ce dernier chiffre souligne la dimension systémique de ces solutions de paiements et les enjeux de souveraineté liés à leur déploiement.

Face à ces différents défis, les initiatives publiques des banques centrales se multiplient pour tenter d'y répondre. La Banque Populaire de Chine a déjà lancé une expérimentation de monnaie numérique de Banque Centrale, sous la forme d'un yuan numérique. La Banque Centrale d'Angleterre a annoncé mi-avril qu'elle avait créé un groupe de réflexion pour évaluer l'hypothèse de l'introduction d'une livre numérique [5]. Les questionnements de la BCE s'inscrivent donc dans une dynamique mondiale de réponse publique à des initiatives privées.

Les contours de l'euro digital : réponse à une menace de la souveraineté monétaire

Dans son « Report on a digital euro », la BCE détaille les principes et exigences que devrait respecter un potentiel euro digital. Elle envisage un euro digital ayant le même cours que l'euro, afin qu'il soit convertible à égalité en monnaie fiduciaire et scripturale, et non qu'il devienne un actif dont la valeur serait susceptible de diverger de celle de l'euro. Elle souligne que cette nouvelle monnaie doit acquérir la confiance et susciter l'intérêt des utilisateurs, et ce sans déstabiliser l'eurosystème.

Cependant, le maintien de l'euro digital à parité avec l'euro exclut la réalisation de bénéfices importants par les utilisateurs, comme avec les cryptomonnaies volatiles. En effet, la finalité de l'euro digital n'est pas là : ce dernier a vocation à devenir un outil de paiement utilisé pour sa simplicité et sa praticité, à l'instar des solutions de paiement privées digitales.

De fait, la BCE souhaite que la simplicité d'utilisation soit un atout majeur de l'euro digital, afin d'en faire un outil accessible à tous. Pour ce faire, elle envisage deux implémentations possibles. D'une part, une solution « en ligne », sur le modèle des virements, dans laquelle deux utilisateurs se connectent à leur compte personnel et effectuent une transaction, dont la validité est assurée par un tiers, comme le font les banques actuellement. La BCE envisage d'autre part une solution « hors ligne », qui rapprocherait le fonctionnement de l'euro digital de celui du cash, dans laquelle les utilisateurs pourraient réaliser directement des transactions entre deux terminaux préalablement rechargés en euros digitaux -comme des cartes à puce ou des téléphones portables- sans validation par un tiers. Un des avantages de cette dernière

solution est qu'elle permet de préserver l'anonymat des personnes réalisant la transaction, comme le cash et contrairement à la solution « en ligne ». La BCE envisage bien entendu une cohabitation de ces deux solutions complémentaires, à l'image de la cohabitation actuelle entre le cash et les paiements électroniques. L'euro digital présente donc une architecture très proche des solutions de paiement actuelles, mais cherche à profiter des possibilités offertes par la technologie.

Cependant, cette architecture présente deux difficultés. La première concerne les coûts et risques associés au déploiement de l'euro digital, et la seconde est celle de l'insertion de l'euro digital dans l'écosystème des solutions de paiement.

Alors que les coûts sont difficilement estimables à ce stade du projet -la BCE ne développant pas les détails pratiques d'implémentation- certains risques sont aisément identifiables : par exemple, celui concernant la cybersécurité du réseau. Cet aspect ne doit en aucun cas être négligé : durant le mois de mai 2021, le Colonial Pipeline (le plus grand oléoduc des Etats-Unis) a souffert une cyberattaque qui, pendant une semaine, l'a mis à l'arrêt et privé le pays d'une partie de son approvisionnement en pétrole. Or, la BCE fait de la résilience vis-à-vis des cyberattaques un prérequis de l'euro digital. Cet incident souligne donc que cela peut être un obstacle majeur et méconnu à son déploiement.

Au-delà des difficultés techniques associées à la mise en œuvre, se pose la question de l'interaction entre l'euro digital et les modes de paiement, en particulier les solutions de paiement privées digitales. Dans le schéma proposé par la BCE, l'euro digital ne présente que les fonctionnalités essentielles à son fonctionnement, sans déposséder les acteurs privés de la possibilité de développer des fonctionnalités plus avancées. Ainsi, la BCE assure ne pas souhaiter freiner le développement des solutions de paiement digitales, mais l'accompagner en proposant un cadre, l'euro digital, qui puisse servir de support à ces solutions. La BCE conserve donc le pouvoir d'émission de la monnaie digitale, tout en proposant un standard, l'euro digital, que toutes les solutions de paiement privées peuvent utiliser, en lui apportant de nouvelles fonctionnalités. En plus de maintenir le contrôle de la monnaie par la BCE, cela pourrait permettre d'uniformiser les paiements digitaux des utilisateurs, puisque tous utiliseraient l'euro digital.

La nécessité d'une telle initiative relève de la souveraineté monétaire européenne. Cette dernière ne sera pas mise en danger si l'essor des solutions de paiement digitales ralentit -ces dernières n'étant utilisées aujourd'hui que par 10% des français, ou 20% des espagnols (ces derniers étant les européens les plus friands de paiements digitaux)[6]. En revanche, elle est bien menacée si cet essor se maintient et que les solutions de paiement privées digitales en viennent à représenter une part significative des transactions et utilisent un autre actif que l'euro comme intermédiaire des échanges (une monnaie digitale étrangère, ou un stablecoin par exemple). C'est dans un tel scénario que la mise en œuvre d'un euro digital, qui redonnerait alors à la BCE le contrôle sur l'intermédiaire des échanges utilisé par les solutions de paiement privées, garantirait la souveraineté monétaire européenne.

Il est légitime pour la BCE de s'intéresser à un tel scénario pour deux raisons. D'une part, le nombre d'utilisateurs de solutions de paiement digitales a cru de plus de 30% par an entre 2018 et 2020 [7], donnant du crédit à l'hypothèse d'un essor des paiements digitaux dans les prochaines années. Et d'autre part, le principal avantage des solutions de paiement

digital est leur rapidité et leur simplicité d'utilisation. Or, la régulation imposée au système bancaire, qui explique la relative lenteur des solutions de paiements électroniques actuelles, nuit à la mise en place de solutions toujours plus simples et rapides, pouvant inciter les acteurs développant des solutions de paiement privées à se tourner vers un intermédiaire des échanges moins contraignant.

Cependant, cet euro digital ne cherche pas à perturber le segment des cryptoactifs volatiles, puisque rien dans son architecture ne tend à empêcher leur prolifération. La BCE cherche même à éviter que l'euro digital ne soit utilisé malgré lui comme un placement, en imposant la parité de son cours avec l'euro, en plafonnant la détention par des non-résidents européens et en adoptant une rémunération dégressive.

Quelles conséquences pour l'environnement monétaire traditionnel?

Ainsi, l'euro digital apparaît comme une réponse satisfaisante aux risques que font porter la révolution numérique à la souveraineté monétaire européenne. Cependant la mise en œuvre d'une telle solution ne se contente pas de perturber le marché des solutions de paiement digitales, mais a aussi un impact sur l'univers du paiement traditionnel.

Le premier domaine qu'elle vient affecter est le secteur bancaire. La BCE ne revient pas questionner le rôle que les banques possèdent actuellement : rappelons que celle-ci ne souhaite pas que l'entièreté des euros actuels soient convertis en euros digitaux. Cependant, et bien que l'euro digital ne soit toujours qu'au stade de l'ébauche, les propositions énoncées s'interrogent sur l'articulation entre l'euro digital et les banques. En particulier, la Banque Centrale envisage d'héberger elle-même les comptes en euro virtuels, comme les banques le font avec l'euro traditionnel

Cependant, la BCE ne précise pas non plus ce qu'elle entend implémenter techniquement. Il est par exemple possible qu'elle mette en place, comme c'est le cas pour le Bitcoin, une blockchain publique. La blockchain est une technologie permettant d'assurer le caractère infalsifiable des transactions; dans le cas où elle est publique, la validité des transactions peut être vérifiée par d'autres acteurs que les banques (par exemple, des particuliers, des entreprises, ou la BCE elle-même). Si la BCE met effectivement en place une blockchain publique, les banques ne bénéficieront pas dans le cadre de l'euro virtuel du rôle de vérification qu'elles jouent aujourd'hui dans les transactions scripturales.

Un autre aspect de l'univers du paiement que l'euro digital vient ébranler est la place du cash. En effet, si la BCE insiste dans son rapport sur le fait que l'euro digital doit compléter le cash, la version « hors ligne » de la monnaie numérique, très proche du cash par construction, pourrait accélérer la disparition de ce dernier. Celle-ci est envisagée aussi bien par des Etats -les pays scandinaves notamment- que par des acteurs privés, comme en témoigne la sortie du directeur général de la Deutsche Bank sur le sujet au forum de Davos en 2016 [8]. La BCE fait le constat de ce désintérêt progressif des européens pour le cash et envisage dans sa réflexion sur l'euro digital un « déclin significatif » de ce dernier comme moyen de paiement. En apportant une alternative au cash pour les paiements du quotidien, l'euro digital pourrait faciliter cette disparition, comme le suggère l'exemple Suédois [9].

Une première conséquence envisageable d'une éventuelle disparition du cash, accompagnée par le déploiement de l'euro digital, est une réduction de la fraude. Cependant, une telle perspective est à relativiser. D'une part, d'autres supports peuvent être utilisés comme vecteurs de transaction anonymes, les cryptoactifs volatiles comme le Bitcoin ne sont qu'un exemple d'intermédiaire des échanges possibles. D'autre part, la question de l'anonymat lors de la réalisation d'opérations en euros digitaux n'est pas encore tranchée, en particulier pour les opérations « hors lignes » qui, se voulant proches de transactions en cash, pourraient proposer un niveau d'anonymat comparable à celui des paiements en espèces. La principale conséquence d'une éventuelle substitution de l'euro digital au cash n'est pas là.

En effet, la disparition du cash pourrait aussi avoir de fortes implications sur la politique monétaire menée par la BCE. Cette dernière reconnaît même « qu'une monnaie digitale de Banque Centrale pourrait aider à éliminer la borne inférieure portant sur les taux directeurs » [1, p. 12]. En effet, aujourd'hui, l'existence du cash empêche les banques de pratiquer un taux nominal négatif sur les dépôts, car cela inciterait les acteurs à conserver toutes leurs disponibilités en liquide, afin d'échapper à ce taux d'intérêt négatif. Cependant dans un monde sans cash -et a fortiori où les citoyens européens ont leurs dépôts à vue sur un compte directement à la BCE- il devient possible de reporter les taux négatifs sur les déposants sans observer ce phénomène de fuite et de report sur le cash. Une telle situation permettrait bien entendu un pilotage plus fin de la politique monétaire par la banque centrale, mais supposerait une contrainte plus forte exercée sur le comportement économique des agents.

Nommer « monnaie digitale » ce que veut mettre en place la BCE peut prêter à confusion : bien que cela en soit une stricto sensu, au même titre que le Bitcoin, elle se positionne sur un marché tout autre, celui des solutions privées de paiement digital. La BCE souhaite s'y placer en raison des enjeux de souveraineté monétaire qu'il pourrait revêtir, en particulier si un acteur venait à y prendre une position prédominante. Pour cela, la BCE souhaite accorder à l'euro virtuel une place de choix sur ce marché : elle ne l'envisage pas comme une solution parmi d'autres mais comme un standard qui uniformiserait l'ensemble des paiements en zone euro. Cependant, la mise en place d'une telle solution bousculerait l'univers monétaire actuel, affectant aussi bien les banques que la place du cash. La décision de lancer ou non cet euro digital est attendue pour « mi-2021 »[1, p. 5].

Références

- [1] BCE (2020), Report on a digital euro. https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/other/Report_on_a_digital_euro~4d7268b458.en.pdf
- [2] Bitcoin Price Chart (consulté le 12 mai 2021), Coinbase. https://www.coinbase.com/fr/price/bitcoin
- [3] Lydia dépasse les 2 millions d'utilisateurs en France... Et ce n'est que le début! (consulté le 12 mai 2021), Lydia blog. https://blog.lydia-app.com/lydia-depasse-les-2-millions-dutilisateurs/
- [4] Moyen de paiement WeChat Pay (consulté le 12 mai 2021), Adyen. https://www.adyen.com/fr FR/moyens-de-paiement/wechat-pay

- [5] Bank of England statement on Central Bank Digital Currency (consulté le 15 mai 2021), Bank of England. https://www.bankofengland.co.uk/news/2021/april/bank-of-england-statement-on-central-bank-digital-currency
- [6] L'adoption du paiement mobile en Europe (consulté le 15 mai 2021), Statista. https://fr.statista.com/infographie/24553/adoption-paiement-mobile-europe-part-des-utilisateurs-par-pays/
- [7] Number of Apple Pay, Samsung Pay and Google Pay contactless payment users in 2018, with a forecast for 2020 (consulté le 15 mai 2021), Statista. https://www.statista.com/statistics/722213/user-base-of-leading-digital-wallets-nfc/
- [8] Le cash, une espèce en voie de disparition ? (consulté le 17 mai 2021), Les Echos. https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/le-cash-une-espece-en-voie-de-disparition-1010532
- [9] La fin du paiement cash: « Les banques centrales planchent aussi sur leur "e-monnaie" » (consulté le 18 mai 2021), Le Monde. https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/06/07/la-fin-du-paiement-cash-les-banques-centrales-planchent-aus si-sur-leur-e-monnaie_6042070_3234.html